

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 40 (1993)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Voix Suisse romande

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# E dito romand

L'enquête réalisée ce mois sous forme de dossier est consacrée entièrement aux «adaptations» romandes du Plan directeur PCi 95.

Ce qui frappe d'emblée à la lecture des prises de position cantonales est l'expression d'une volonté de changement quasi unanime.

Le second constat est le fait que les offices cantonaux n'attendent plus, par exemple, les nouveaux documents d'instruction en provenance de l'OFPC, ils prennent des initiatives dans le but d'adapter l'instruction à leur public.

Le troisième constat, et non le moindre, est le sentiment que les offices cantonaux sont non seulement conscients du rôle important qu'ils jouent, non plus simplement comme un relais, mais comme un partenaire au service des communes.

Ce qui tranparaît encore lors des entretiens avec les chefs cantonaux, c'est l'appui que les offices ont trouvé auprès de leurs chefs de départements. Si l'on accepte quelques bémols correspondant aux sensibilités des cantons-villes ou campagnes ainsi qu'aux différences de moyens financiers, force est de constater que le politique a su donner les impulsions et les objectifs nécessaires. Autrement dit et nonobstant les compressions budgétaires, la confiance semble retrouvée.

Plus personne ne croit à un simple ravalement de façade, mais bel et bien à une nouvelle chance (peut-être la dernière!) pour l'institution de démontrer son utilité et, au-delà, son efficacité. C'est bon pour la protection civile et son moral.

René Mathey

## Une piste finlandaise ...

C'est en deux fois deux jours que la PCi payernoise, sous la direction de son chef local Ph. Jaques, a réalisé une piste «finlandaise» dans le bois de la Râpe, vers la Maison des Cadets.

Cette piste est longue de 500 mètres et large de 2 mètres. Elle a nécessité une préparation minutieuse pour présenter la souplesse nécessaire, soit: creuser un fossé de 40 à 60 cm, disposer dans le fond une couche de brindilles, puis une deuxième de branchages fins et, par dessus, de la sciure dont l'épaisseur devrait atteindre 20 cm au moins. Les bords de la piste elle-même sont formés par des rondins fixés entre des piquets. Un travail minutieux qui fera la joie de la population, sportive ou non.

*Feuille d'Avis du district de Payerne, 10.11.92*

**La PCi a besoin de l'appui de la population**

## La chaîne de sauvetage

**La Réforme 95 de la Protection civile a donc passé la rampe de la dernière session des Chambres fédérales, non sans essuyer quelques coups de griffe au passage. A vrai dire, ce n'est pas tant le nouveau projet qui a suscité des critiques, mais bien la PCi dans son état actuel.**

Si l'on peut sans doute reconnaître à M. Jean-François Leuba le mérite de la clarté et de la lucidité lorsqu'il évoque certaines raisons qui ont discrépété la PCi, notamment en ce qui concerne l'instruction, l'accumulation de matériel inutilisé ou les exigences parfois déraisonnables en matière de construction, en revanche, il serait dangereux de prêter l'oreille aux arguments de M. Andreas Gross, socialiste de Zurich, qui pense que même réformée, la PCi est dépassée et inadaptée à la situation de menace actuelle. Nous avons à plusieurs reprises évoqué le potentiel d'insécurité qui nous entoure depuis la disparition de la guerre froide, pour ne pas y revenir ici. Il nous paraît néanmoins de notre devoir de mettre en garde une partie peut-être trop confiante de la population face à des analyses par trop

sommaires en matière de politique de défense et de rappeler toute la longue liste de conflits qui ont éclaté depuis la chute du mur de Berlin. Le paradis n'est pas sur terre hélas, et il est dès lors de la plus élémentaire prudence de mener une politique préventive, dite de sécurité, qui tienne compte de la réalité des faits, tout en restant, grâce à cela, d'autant plus ouverte au monde et à la solidarité dont il a besoin.

### Des leçons à tirer

Certes, il est parfaitement justifié aussi d'affirmer que, dans bien des cas d'accident ou d'urgence, il devient nécessaire de faire appel à l'intervention de professionnels ayant les moyens matériels et les connaissances au diapason des dangers techniques qui nous guettent. Mais cette poignée d'hommes ne remplacera jamais les milliers de bras et de bonnes volontés dispersées dans nos communes et qui forment la toile d'araignée, la chaîne de sauvetage dont nous avons besoin en cas de catastrophe.

D'où l'idée, dans le cadre de la réforme vaudoise, de ne renoncer ni aux uns ni aux autres, mais de s'attaquer à la ra-

cine du mal, en améliorant l'instruction, les exercices, l'organisation, grâce – entre autres points – à la régionalisation et à la création de détachements d'intervention.

Mais il y a tout de même des leçons à tirer des derniers débats, comme d'ailleurs des discussions qui ont précédé dans certains Grands Conseils:

- Peut-être aurait-on pu éviter que la situation ne se détériore pareillement. Il nous faudra donc suivre la réforme à la trace et être extrêmement vigilants, afin qu'elle tienne toutes ses promesses. Car rien ne sera plus comme avant; la population ne se contentera pas d'une réformette, mais attend que la PCi prenne un virage à 180 degrés.
- Il faut que la population puisse assister rapidement à ce changement de cap et voir la PCi «se mouiller» si nous voulons qu'elle lui redonne toute sa confiance.
- Or, c'est là que réside toute la difficulté, puisque les gens de la PCi ont précisément besoin de l'appui de la population pour agir efficacement, alors que celle-ci veut d'abord des preuves. □

*Christiane Langenberger-Jaeger  
Présidente de l'AVPC*